

LA CHRONIQUE DES PTT

AVRIL 2021

Il en est de l'informatique comme de toutes les grandes innovations scientifiques et technologiques depuis le XIXème siècle : les progrès qu'elles apportent sont contrebalancés par les détournements tordus opérés par l'esprit humain. L'association PTT propose désormais avec chaque calendrier quelques conseils pour rester protégés ou mieux maîtriser sa machine.

Épisode 2 : Vous reprendrez bien un cookie ?!

L'histoire :

Depuis quelques temps, lorsqu'on se connecte à internet depuis n'importe quel système ou navigateur, on voit apparaître une fenêtre qui nous parle de « cookies » et de données personnelles. On a alors le choix (mais pas toujours) de « paramétrer » ces éléments, de « tout accepter », de « tout refuser », etc. Et cela recommence à chaque arrivée sur un site où l'on se rend pour la première fois...

Explication :

Les « cookies » sont de petits fichiers qui peuvent s'enregistrer dans la mémoire du navigateur internet (Firefox, Explorer, Safari, Chrome, etc.), et permettent d'établir une sorte de « mémoire d'internet » au moyen de laquelle les sites et le navigateur pourront ensuite nous « reconnaître ». Le site pourra ainsi se souvenir de notre identifiant et de certaines préférences que nous avons établies (affichage, langue utilisée, etc.). Mais à partir de cette première fonction, qui vise à faciliter la vie des internautes, il existe un deuxième type de cookies, qui peuvent tracer nos activités entre plusieurs sites dans le but de les commercialiser.

Dans ce contexte, la fenêtre évoquée au début de cette chronique n'est pas la manifestation d'une nouvelle traçabilité sur internet, mais au contraire le signe que celle-ci (qui existe en fait depuis longtemps) fait désormais l'objet d'un encadrement légal par l'Europe (le RGPD, pour Règlement Général sur la Protection des Données). Dit autrement, cela signifie que les sites internet sont désormais obligés de nous demander notre accord (et nos préférences) au sujet des données qu'ils conserveront sur nous.

Conseils :

Cette « mémoire d'internet » n'est pas du tout indispensable à la navigation. C'est pourquoi :

- si on apprécie d'être reconnu par certains sites internet, on peut prendre le temps de « paramétrer » les cookies lors de la première connexion au site en question. Il est alors conseillé d'accepter ceux recommandés par le site, et de refuser tous les autres, en particulier les « cookies tiers » qui sont au premier plan dans la fonction de traçabilité et de commercialisation. Les paramètres sont alors enregistrés dans le navigateur et ne devraient plus être demandés pour le site choisi (mais il faudra le faire à chaque nouveau site lors de la première connexion)
- si on souhaite éviter d'être tracé sur internet, on peut en revanche configurer son navigateur pour qu'il efface tous les cookies à chaque fermeture. Il sera alors plus rapide « d'accepter tout » lors de chaque connexion, puisque cookies seront effacés à chaque fois qu'on fermera le navigateur.

Ces mesures sont assez faciles à mettre en œuvre, mais un peu trop longues à présenter ici. On peut trouver à l'adresse suivante une présentation de la marche à suivre pour les navigateurs internet les plus courants, sur ordinateur comme sur smartphone :

<https://fr.wikihow.com/supprimer-les-cookies-de-votre-navigateur>

Épilogue :

Les cookies sont nommés ainsi en référence aux « *fortune cookies* » parfois offerts dans les restaurants : des petits gâteaux contenant un bout de papier avec un message de type horoscope. Le clin d'œil était sympathique, mais il semble que les cookies d'internet le soient beaucoup moins, et que leur message soit le plus souvent « laisse-moi te pister » !

Et si on essayait de s'en passer, juste pour voir ?